Les négociations de l'accord de libre échange entre l'Union européenne et le Canada arrivent à terme. Elles auraient de graves conséquences sur les droits sociaux, l'environnement, les services publics et la culture. Les négociations ont été menées dans l'opacité la plus totale, où seuls les lobbies d'affaire ont eu voix aux chapitres.
The EU Canada FTA negotiations are coming to an end, which would have serious consequences on social rights, environment, public services, and culture. The negotiations have been quite opaque, where only the corporate lobbies have been entitled to the chapters.

Canada
2012
PETROCHINA
Athabasca depuis 2005
Vancouver 2000
CONSORTIUM IMPLIQUANT THAMES WATER
Stockton 2006
Californie années 90
ROLL CORP.
CHESAPEAKE ENERGY
HESS
SCHUEPBACH ENERGY
DEVON
Etats-Unis
années 2000
Toronto 2002
Hamilton 2004
Halifax 2003
SUEZ
AWS/RWE THAMES
SUEZ (filiale)
Atlanta 2003
Birmingham 2000
Nouvelle Orléans 2002
VÉOLIA (filiale)
VIVENDI (filiale)
2003
Puerto Rico
BIWATER
Belize
Belize 2005
Honduras
1995
Bogota 1994
Colombie
BIWATER
Quito 2007
Equateur
Cajamarca 2012
Pérou
NEWMOUNT MINING
Brésil
VALE DANS CONSORTIUM NORD ENERGIA SA
Bolivie
SUEZ
El Alto 2005
Cochabamba 2000
BECHTEL
2006
Calama
BIWATER
CASCAL
Chili
SUEZ
Santa Fe 2006
2004
Uruguay
Pascua Lama 2010
BARRICK GOLD MINING
Buenos Aires 2002-2005
SUEZ
AZURIX
ERON
Argentine

Depuis 2003, la Banque européenne d'investissement a dépensé près 900 millions d'euros pour construire des barrages. Mais leurs impacts sur l'environnement sont désastreux et les moyens de subsistance des communautés locales en sont lourdement affectées. Loin de répondre aux besoins en énergie des populations, les grands barrages servent principalement les intérêts économiques des constructeurs (Suez, EDF, etc.) et des grandes industries (notamment minières) en quête d'électricité bon marché pour produire des marchandises destinées à l'exportation.
Since 2003, the European investment bank has spent almost 900 million euros to build dams, but their impact on the environment is disastrous and livelihoods of local communities are severely affected. Far from meeting the energy needs of populations, large dams are primarily economic interests of manufacturers (Suez, EDF, etc..) and corporations (including mining industries) which are searching cheap electricity to produce goods for the export.

Saur, Suez environnement-Lyonnaise des eaux et Veolia sont dans le collimateur de la Commission européenne. Le trio est soupçonné d'abus de position dominante et d'entente. Il s'agit de savoir si les trois entreprises ont coordonné leurs pratiques et leurs tarifs au détriment des consommateurs et des collectivités locales.
Saur, Suez-Lyonnaise des Eaux and Veolia are under the investigation of the European Commission. The trio is suspected of abusing its dominant position and understanding, whether the three companies have coordinated their practices and rates to the detriment of consumers and local authorities.

Suede
Malmo 1995
CONSORTIUM IMPLIQUANT SUEZ
Pologne
Potsdam 2000
Poznan 2002
Allemagne
Lods 1995
FILIALE DE VIVENDI
40 communes depuis 2008
Munich 1996
Hongrie
Debrecen 1995
France
Pécs 2009
SUEZ
années 90 Angoulême
Grenoble 1997
CONMPAGNIE GÉNÉRALE DES EAUX
LYONNAISE DES EAUX
Bulgarie
Sofia 2000
BECHTEL (filiale)
Italie
2011
Turquie
Antalaya 2002
LYONNAISE DES EAUX
VEOLIA-REDAL
Rabat
Tanger
VEOLIA-AMENDIS
Casablanca
Maroc
SUEZ-LYDEC
Mali
2005
SAUR
SAUR
Guinée Conakry
1999
Ghana
2005
BIWATER
Corne de l'Afrique
Kenya
Nairobi 2001
CONSORTIUM IMPLIQUANT EX VEOLIA
Tanzanie
Dar es Salaam 2006
BIWATER (filiale)
BIWATER
Harare 1999
Zimbabwé
DIAMOND COMPANY DE BEERS
Botswana
2011
Johannesburg
Afrique du Sud
Durban
Nkonkobe 2002
SUEZ
Cape Town

Depuis 2002, Veolia Eau a déplacé son centre stratégique de développement international vers l'Asie, en misant prioritairement sur la Chine. La valeur de cet investissement direct est évaluée à 1 milliard de dollars.
Since 2002, Veolia Water has strategically shifted its international business development center to Asia, with a special focus on China. The direct investment value of Veolia has reached 1 billion USD.

JOINT VENTURE
Shenyang 1999
Chine
THAMES WATER
Shangai 2004
New-Dehli 2006
Inde
Sangli-Miraj 2002
Bangalore 2001
BIWATER
CHEUNG KONG INFRASTRUCTURE
Shantou 2002
Philippines
BIWATER
Bagio 1997
Manille 2003
CONSORTIUM IMPLIQUANT SUEZ
Thaïlande
Bangkok
Viêtnam
Thu Duc
Ho Chi Minh City 1997 & 2003
SUEZ
UNITED UTILITIES
THAMES WATER
Kelantan Waters 1999
UNITED UTILITIES
Indah Waters 1997
Malaysie
Pekanbaru 2002
BIWATER
Indonésie
Jakarta
SUEZ
Papouasie occidentale
Mine de Grasberg 2011
FREEPORT MC MORAN

L'eau agricole (70% de la consommation mondiale) échappe encore en quasi totalité aux multinationales mais nous savons qu'elles font tout pour se l'accaparer. Battons-nous pour préserver ce bien public !
The agricultural water (70% of global consumption) still escape almost entirely from the multinationals, but we know they are especially trying to grab it. Fight for our public good!

Australie
BARRICK GOLD MINING
Lake Cowal année 2000
Sydney 1998
SUEZ
Adelaïde 2010
Wollondilly 2011
XSTRATA MINING
VÉOLIA
2010
Nouvelle-Zélande

Droit à l'eau
un aperçu du bilan des multinationales

Conflits, corruption, pollutions, luttes sociales... 1990-2010

Right to water : an overview of the water multinationals
Conflicts, corruption, pollution, social struggles... 1990-2010

- Retrait ou rejet de la proposition de privatisation par l'autorité publique ou remise en cause de la privatisation en cours
  Withdrawal or reject of the proposal for privatization by the public authorities or questioning the on-going privatization
- Renationalisation ou remunicipalisation
  Renationalization or remunicipalisation
- Retrait de la compagnie
  Withdrawal of the company
- Référendum citoyen
  Citizen's referendum
- Annulation ou suspension du contrat
  Cancellation or suspension of contract
- Mobilisations, protestations populaires, conflits sociaux et répression syndicale
  Popular mobilizations and protests, social conflicts and union repressions
- Procédure juridique nationale ou internationale
  National or international juridical procedure
- Pollution
  Pollution
- Corruption
  Corruption
- Détournement et privatisation des ressources en eau
  Division and privatization of water resources

LES ALTERNATIVES

Des alternatives à la marchandisation et pour une gestion progressiste de l'eau existent. Elles sont écologiquement soutenables et au service des personnes.

LA PARTICIPATION ET LES AUTRES FORMES DE DÉMOCRATISATION

Les partenariats public-publics ou public-communautaires dans la région de Tamil Nadu en Inde
Les partenariats public-publics ou public-communautaires ne sont pas des partenariats guidés par le profit mais ils impliquent les opérateurs publics de l'eau, les communautés, les syndicats et d'autres groupes socio-économiques. Ils sont mis en place progressivement. Premièrement, ils visent la transformation de la culture institutionnelle de la gestion et de l'assainissement via un processus participatif qui fait évoluer les ingénieurs en « gestionnaires des biens communs ». Ensuite vient le changement des perspectives et de la relation entre les communautés locales et l'eau comme ressource, basée sur la réduction de la consommation, l'amélioration de la fiabilité et la réduction des coûts de fonctionnement et d'entretien. Enfin, il sollicite un rôle actif des femmes marginalisées dans leurs communautés pour qu'elles prennent soin des sources d'eau, de l'approvisionnement et de la qualité de l'eau potable.

La vague de remunicipalisation
La remunicipalisation ne se passe pas seulement au niveau communal (comme en France et aux États-Unis) mais également à l'échelle régionale (comme dans les provinces de Buneos Aires et de Santa Fe en Argentine) et à l'échelle nationale (Uruguay et Mali). Près de 40 municipalités ou agglomérations françaises ont déjà repris en main la gestion de l'eau dans les dix dernières années. Dans tous les cas, il en résulte une baisse des tarifs et une amélioration du service. Des villes américaines (petites ou grandes) ont également remunicipalisé leurs services de distribution et d'assainissement d'eau en réaction au faible niveau de services et aux tarifs élevés des opérateurs privés. En Urugay et au Mali, certains opérateurs privés utilisaient une gestion sophistiquée, malhonnête et soumises aux aléas des marchés financiers pour augmenter leurs profits.

Les coopératives en Bolivie : une option alternative aux modèles publics et privés
SAGUAPAC alimente en eau potable et assure l'assainissement de la majeure partie de Santa Cruz de la Sierra depuis 1979. Quelques petits opérateurs, indépendants de SAGUAPAC, approvisionnement en eau potable la périphérie de la ville. Parce que SAGUAPAC est une coopérative, toutes les personnes ayant une connexion à l'eau deviennent membre de la coopérative et disposent d'une voix et d'un droit de vote. Outre les structures de participation, à travers lesquelles les membres peuvent exprimer leurs besoins et leurs préoccupations, le gestionnaire effectue des sondages de satisfaction deux fois par an pour évaluer où les services d'eau et d'assainissement doivent être améliorés. Ce modèle est fondé sur une structure tarifaire sociale, un système de contrôle de qualité ISO9001 et un développement du plan stratégique allant jusqu'à 2039.

AUTONOMISATION ET ACCÈS À L'EAU

De la prestation de services aux plus pauvres au même service pour tous : Les Philippines
Diverses alternatives utilisant les critères politiques de la Municipal Services Project, une initiative mondiale qui explore systématiquement des alternatives à la privatisation et à la commercialisation de la prestation de services dans les secteurs de la santé, l'eau, l'assainissement et l'électricité ont vu le jour.
Les alternatives peuvent être regroupées dans ce champ de recherche : défendre le secteur public contre la commercialisation grâce à des syndicats et des associations forts et à un processus de formation pour améliorer les capacités de travail et de gestion. Les districts de l'eau participants ont commencé à évoluer vers un ensemble de critères de performance adaptés à leur propre usage. Cela suppose des efforts conjoints des institutions, associations et syndicats.

Contrôle communautaire de la livraison d'eau à Savelugu au Ghana
Avec une population de 20.000 habitants, cette communauté a été en mesure de développer un modèle de distribution de l'eau fondé sur la prise de contrôle de leur eau par les citoyens. Les réalisations à Savelugu ont été possibles grâce à des fonds et aux ressources humaines du gouvernement central représenté par le Ghana Water Limited Company (GWCL) et des ONG internationales (UNICEF, Global 2000, World Vision). Ces organisations, en collaboration avec la communauté locale, ont proposé à GWCL de vendre de l'eau à la communauté qui sera maîtresse de sa distribution. En prenant en charge la distribution, la communauté est en mesure de réduire considérablement les pertes d'eau, de fixer des tarifs plus faibles et aussi d'assurer un entretien régulier et de permettre une certaine extension des connexions.

RÉSISTANCE

MOUVEMENTS, LUTTES ET DÉSOBÉISSANCE CIVILE

Plus de dix ans après « La guerre de l'eau » de Cochabamba (Bolivie) contre la privatisation de l'eau, un grand nombre de manifestations se poursuivent. « Les Marches de la soif » à Imiter, à côté de Ouarzazate (Maroc) sont l'un des exemples de la désobéissance civile face à l'accaparement de la ressource en eau par les sociétés minières, ayant des actionnaires membres de la famille royale. La population n'est approvisionnée en eau qu'environ 30 minutes par jour. Plusieurs marches pour couper l'alimentation en eau des mines pour améliorer l'accès de l'eau ont eu lieu.

Mobilisations contre le gaz de schiste.

Les protestations contre l'extraction des gaz et huile de schiste qui menace la qualité des ressources en eau se multiplient dans le monde : Pologne, Irlande, Suisse, Suède, Allemagne, France, Hongrie, Bulgarie, Royaume-Uni, Autriche, Canada, États-Unis, Australie, Afrique du Sud, Mozambique, Argentine, Équateur, etc. Ces protestations nouent progressivement des relations entre elles, sur la base d'une solidarité internationale effective et de mobilisations communes.

LES LEVIERS INSTITUTIONNELS

NO!

Le référendum italien, une première victoire
13 juin 2011 en Italie, un référendum d'initiative populaire, imposé au gourvernement par la mobilisation citoyenne, a opposé un NON à la marchandisation de l'eau. Les citoyens ont forcé le gouvernement à retirer la loi qui interdit la propriété publique de l'eau. C'est une victoire pour les citoyens et les comités qui ont fait entendre leur voix dans tout le pays pour la défense du résultat du référendum.

La reconnaissance constitutionnelle du droit à l'eau
Bien que le droit à l'eau ne soit pas mis en œuvre avec rigueur, il encourage les autorités à prendre des mesures pour permettre un meilleur accès à l'eau. En Afrique du Sud, une municipalité a été condamnée à installer des points d'eau et des toilettes dans un bidonville qui s'était vu refuser l'accès à ces installations.
En Argentine, les tribunaux ont condamné des entreprises de traitement de l'eau pour insuffisance de qualité de l'eau fournie.
Des campagnes similaires pour la reconnaissance constitutionnelle ont été menées -avec succès- ces dernières années en particulier en Uruguay et en Bolivie. La nouvelle Constitution bolivienne intègre le droit à l'eau comme un droit fondamental. En Uruguay, une campagne de citoyens a réussi à faire inscrire le droit à l'eau dans la constitution du pays.

SOURCES
« L'eau, un bien public, alternatives démocratiques à la privatisation de l'eau dans le monde entier » (coord. Olivier Hoedeman et Satoko Kishimoto) Ed. Charles Léopold Meyer
http://www.tni.org
http://onthecommons.org/category/commons-topics/water
http://www.remunicipalisation.org
http://www.partagedeseaux.info/ Reclaiming Public Water
http://www.manthan-india.org

FRESH WATER A HOT BUSINESS

Droit fondamental inscrit au fronton des Objectifs du millénaire pour le développement, l'accès à l'eau potable (plus de 20 litres par jour et par personne à moins d'un quart d'heure de marche) restait toutefois, en 2010, une fiction pour près d'un milliard d'êtres humains. En effet, loin d'être érigée en droit, l'eau est devenue un bien marchand comme un autre, privatisé à des fins commerciales voire spéculatives, avec la bienveillance des législateurs. Bienheureux le consommateur solvable vivant dans une zone jugée rentable, malheur aux centaines de millions vivant dans les banlieues des grandes métropoles, dans des zones rurales dont le raccordement aux réseaux est trop couteux ou à proximité de gisements miniers ou énergétiques lucratifs. Car surtarifications, coupures, pollutions, gaspillages ou détournements des ressources n'empêchent guère les gouvernements européens, chinois ou nord-américains de dormir. Bien au contraire il importe surtout de défendre la compétitivité de leurs entreprises et de consolider leurs clientèles électorales.

L'eau n'en est pas moins un secteur économique florissant : les 3 premières multinationales (Veolia, Suez et United Utilities) du secteur cumulaient en effet 1.7 milliards d'euros de bénéfices en 2010. En France, Veolia, Suez Environnement et la SAUR se partagent le marché de la distribution et de l'assainissement de l'eau et montrent toutes d'excellents résultats financiers. Elles ont également développé des stratégies très offensives vers l'international, en particulier vers l'Asie, et sont présentes sur tous les continents. L'écrasante majorité des populations du monde (95%) étant desservie en eau potable par des sociétés publiques, le marché est immense! D'autres multinationales, Bechtel aux USA, RWE en Allemagne, Biwater au Royaume-Uni, se partagent avec elles le marché privé de l'accès à l'eau potable dans le monde, soit directement, soit à travers les innombrables filiales et joint ventures qu'elle ont constituées au fil des années en Asie, en Amérique latine ou en Afrique. Et c'est sans compter les multinationales d'autres secteurs qui exercent elles aussi une pression très forte sur les ressources en eau à travers leurs activités d'extraction minière ou énergétique ou encore la construction de méga-projets hydroélectriques.

La confiscation des décisions publiques par la logique du profit s'est progressivement substituée au débat citoyen et à la délibération démocratique et l'arsenal de moyens employés par les entreprises pour gagner des marchés s'est révélé infini : privatisation imposée par les bailleurs internationaux, ouverture forcée du secteur à la concurrence, accords de libre-échange, lobbying agressif, pseudo-expertise scientifique, pantouflage voire corruption, entente illégale entre multinationales du secteur...

Mais les peuples résistent et s'organisent. Depuis la fin des années 90 la privatisation de la distribution et de la gestion de l'eau n'en finit pas de montrer ses impasses. Dans les pays dits «en développement», les entreprises du secteur sont confrontées aux protestations populaires, à la dénonciation des scandales de corruption ou aux plaintes des autorités locales voire nationales. De plus en plus les citoyens s'organisent pour chasser les prestataires privés et trouver des solutions locales, communautaires, autogérées. En France de nombreuses collectivités locales, confrontées aux tarifications abusives et à l'opacité de la gestion privée, choisissent de ne pas renouveler leurs contrats de délégation et de réorganiser des régies municipales jadis démantelées.

Face au pouvoir carnassier des multinationales, le combat est en marche pour replacer l'eau dans l'espace du débat démocratique et en faire un droit réellement justiciable. Reste toutefois le risque écologique : malgré la vigilance et la résistance des peuples, l'eau souffre directement de l'absence de contrôle démocratique des activités industrielles, en premier lieu extractives, et de l'agriculture intensive. Les pollutions, le détournement des cours d'eau ou le tarissement des nappes phréatiques privent des millions de personnes d'un accès à une eau saine, et parfois ont ainsi des conséquences infiniment plus graves sur la santé publique.

A travers cette brochure, nous vous proposons un tour d'horizon des expériences, des luttes et des alternatives au pouvoir débordant des multinationales pour imposer partout dans le monde une gestion démocratique de l'eau.

aitec – Association Internationale de Techniciens, Experts et Chercheurs
Les Amis de la Terre
attac
ritimo

Aitec, Amis de la Terre, Attac, Ritimo – Mars 2012

Ont participé à la rédaction de cette brochure
Rédaction : Amélie Canonne, Gildas Jossec, Yutzu Liang Goalabre, Justine Peullemeulle.

Graphisme: Denis Pichelin

Impression: La Hulotte - Marseille

Cette publication a reçu une aide financière de l'Union européenne. Les vues exprimées ici sont celles des auteurs et ne peuvent donc être considérées comme reflétant l'opinion officielle de l'Union européenne.

Tout comme le nucléaire, l'industrie de l'eau et de l'assainissement et les « Big 3 » (Veolia, Suez-Lyonnaise ou la Saur) passent pour un fleuron de l'économie française et ont longtemps permis d'entretenir le mythe d'un savoir-faire français imbattable, teinté de messianisme d'État. En effet l'accès à l'eau pour tous fut longtemps présenté comme une mission désintéressée voire non rentable, de civilisation, en somme un service public. Veolia, Suez-Lyonnaise ou la Saur sont parmi les pilliers du capitalisme d'État français, et le niveau des résultats financiers qu'elles génèrent justifie que le pouvoir politique, quel qu'il soit, se soit toujours montré très bien disposé à leur égard.
Les appuis réciproques, ententes, jeux de chaise musicale... entre les Conseils d'administration, comité prospectifs ou de surveillance... des trois sœurs ennemies et les milieux politiques (des élus locaux ou nationaux, des hauts fonctionnaires voire des ministres et le Président de la République lui-même) sont une spécialité nationale.
Sous couvert de représenter l'intérêt général (l'accès de tous à l'eau) et l'expertise indépendante, les entreprises de l'eau se sont également dotées de nombreux cercles, associations, forums, think tanks, qui contribuent lourdement à façonner des politiques publiques, à Paris, Bruxelles ou aux Nations unies, infiniment plus soucieuses des intérêts de leurs actionnaires que de ceux de leurs usagers.

LA CARRIÈRE HEUREUSE

Les entreprises françaises de l'eau savent s'entourer pour faire valoir leurs intérêts au mieux. Outre les amitiés locales, c'est dans les Conseils d'administration de ces entreprises que se donne à voir le plus nettement la consanguinité qui les lient aux milieux politiques, et que s'épanouit notamment la pratique du pantouflage (lorsque d'anciens hauts fonctionnaires partent gérer des entreprises privées dépendantes des ministères ou administrations dont ils dépendaient dans le passé).
Chez Veolia, 5 des 17 administrateurs sont énarques, et ont rejoint le secteur privé pour diriger d'autres grandes entreprises après être passé par des cabinets ministériels en tant que hauts fonctionnaires. On trouve notamment Daniel Bouton (ex. Ministère de l'économie passé à la Société générale, puis choisi comme administrateur « indépendant » de Veolia), Louis Schweitzer (ex. collaborateur de Laurent Fabius sous la Présidence Mitterrand, passé chez Renault, désigné administrateur « indépendant » également) ou Baudoin Prot (ex BNP Paribas passé par l'ENA, puis l'inspection des finances et le ministère de l'Industrie).
Le Conseil d'administration de Suez Environnement accueille quant à lui 9 ex- hauts fonctionnaires et/ou membres de cabinets ministériels sur 18 membres ; certains ont été conseillers de l'actuel Président de la République, d'autres conseillers en communication de Premiers ministres, tous cooptés par l'entreprise ou représentant d'autres entreprises actionnaire du capital de Suez (Areva, CNP, Caisse des Dépôts, GDF-Suez). D'autres y siègent enfin en leur seule qualité de personnalité qualifiée, tels Guillaume Pepy (PDG de la SNCF) ou Nicolas Bazire (DG du groupe Arnault SAS). Ce dernier présente un profil particulièrement intéressant : énarque, très proche de Nicolas Sarkozy, ancien directeur de Cabinet d'Edouard Balladur jusqu'en 1995, il « quitte » le monde politique pour entamer une carrière heureuse dans le secteur privé, passant par la banque Rothschild, le groupe Arnault, Carrefour ou l'institut Ipsos où il occupe des fonctions d'administrateur ou de conseiller. Il a récemment été mis en cause dans l'affaire des ventes d'armes au Pakistan précédant l'élection présidentielle de 2005.

UN PRÉSIDENT ENGAGÉ

Joël Séché est un industriel mayennais qui a fait fortune dans la gestion des déchets et les services environnementaux. Bien qu'à la tête d'un groupe relativement modeste, il est parvenu, en 2008, à racheter 33% du capital de la SAUR, se claçant ainsi second actionnaire derrière le Fonds souverain d'investissement (FSI, instrument de l'État géré par la Caisse des dépôts et consignations) et devant divers fonds d'investissement privés (dont ceux d'Axa et de Natixis).
L'industriel bénéfice de solides appuis politiques de longue date, comme l'ancien Ministre Alain Lambert ou le président de la Commission des Finances de l'Assemblée nationale Jean Arthuis. En mars 2010, le Sénat produit un rapport sur les déchets ménagers, et auditionne Séché, Arthuis, ainsi que François Zochetto, sénateur de la Mayenne et son épouse, chargée des « relations institutionnelles » (autrement dit de la stratégie de lobby) du groupe Séché. Le rapport conclura à l'exemplarité du groupe Séché en matière de protection de l'environnement, et déclarera que l'incinération est une avancée écologique majeure.
Depuis son entrée au capital de la SAUR, Joël Séché souhaite racheter 18% des parts du FSI et prendre ainsi le contrôle de l'entreprise, mais le FSI, soutenu par la direction de la SAUR, s'y oppose et les banques refusent de financer l'opération. Mais les soutiens de Joël Séché ramifient au plus haut niveau de l'État : fin 2011 le Président Sarkozy a rappelé à l'ordre le Directeur du FSI lors d'une convocation à l'Élysée. Cette intervention du Chef de l'État est intervenue quelques semaines à peine après que Joël Séché ait accueilli Nicolas Sarkozy à l'inauguration de son nouveau centre de tri, lui donnant l'occasion de célébrer quatre ans de mise en œuvre du Grenelle et la capacité d'innovation de la France dans les technologies du développement durable.

LIBRE-ÉCHANGE CONTRE BIEN COMMUN

Veolia s'est également doté d'un Institut de recherche prospective, censé réunir des experts, universitaires et personnalités de haut niveau réputés porteurs de l'intérêt général. Outre une ancienne directrice de la Banque mondiale et le Président du GIEC, entre autres, Pierre Marc Johnson émarge à l'honorable institution.
Or, Premier Ministre du Québec en 1985, homme politique conservateur bien connu dans la province francophone du Canada, Pierre Marc Johnson a été nommé négociateur en chef pour le Canada dans le cadre des négociations pour un accord de libre-échange avec l'Union européenne. L'accord UE-Canada, en voie de conclusion, prévoit notamment des dispositions très favorables aux multinationales de l'eau européennes, puisqu'il devrait entièrement ouvrir le secteur de l'eau canadien à la concurrence, et ouvrir ainsi de considérables marchés aux multinationales européennes.

UN FORUM MONDIAL DE L'EAU SOUS INFLUENCE

Loïc Fauchon est un autre acteur des nombreux conflits d'intérêt qui émaillent le petit monde des multinationales de l'eau. Il préside la Société des eaux de Marseille, elle-même première entreprise du Groupe des eaux de Marseille, société anonyme fédérant 18 sociétés agissant en Provence et dans la région Méditerranée dans le secteur de la distribution et de l'assainissement, et détenu à parts égales par les groupes Veolia et Suez-Environnement. La Société des eaux de Marseille est une filiale de Veolia.
Mais Loïc Fauchon est également depuis 2005 le Président du Conseil mondial de l'eau, organisateur du Forum mondial de l'eau depuis 1997. Présenté comme un organisme quasi-humanitaire, prétendant porter le principe de l'accès universel à l'eau potable, le CME n'a pourtant rien d'une ONG puisqu'il regroupe essentiellement des organismes publics et parapublics, des institutions internationales, des associations d'élus locaux, des agences de l'eau et des entreprises privées du secteur (eau ou travaux publics), même si quelques organisations de défense de l'environnement participent à son Conseil d'administration.

C'est pourtant bien dans le cadre des Forums mondiaux de l'eau, sous la Présidence d'un salarié d'une filiale de Veolia et sous le patronnage des plus grandes multinationales du secteur, que se discutent, et se définissent, les grands axes des stratégies internationales relatives à l'accès à l'eau, en particulier pour les agences de Nations unies.